

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 24 (1936)

Heft: 483

Artikel: De-ci, de-là

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-262398>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Congrès de l'été

La III^e Conférence internationale du Service Social

S'il est un domaine où le rôle de la femme n'est pas contesté, c'est bien celui du service social.

À la Conférence qui vient de se réunir à Londres, les représentants des deux sexes se sont rencontrés sur un pied de parfaite égalité... qualitative tout au moins, car au point de vue quantité, il y avait bien dix fois plus de femmes. Cette inégalité numérique a même figuré parmi les quelques points faibles de la Conférence relevés par le président, le Dr. René Sand, dans son discours de clôture.

A vrai dire, la question de l'égalité des sexes n'a joué aucun rôle — elle allait de soi. Les présidents, vice-présidents et rapporteurs ont été choisis pour leur compétence et chacun étant libre d'exprimer son opinion.

Le sujet général : *Le service social et la collectivité* a été traité en quelques séances plénières, et en séances de six Commissions qui l'envisageaient des points de vue plus particuliers de l'hygiène, de l'éducation, de l'organisation des loisirs, de la réadaptation des associatifs, de l'assistance matérielle et du chômage. Ces Commissions siégeaient simultanément, aussi les auditeurs étaient-ils forcés de choisir, et n'ont-ils pu avoir une idée de ce qui s'était passé dans les autres commissions que par les rapports présentés sur leurs travaux à la dernière séance plénière.

Il semble que la Conférence ait été traversée par deux courants, parfois très opposés, souvent mêlés ; l'un considérant avant tout l'intérêt de la communauté et lui subordonnant ceux de l'individu, l'autre, au contraire, affirmant bien haut les droits de la personnalité. Ces deux tendances se sont aussi fait jour dans la 4^e commission (réadaptation sociale) présidée par Mme J. E. Vajkai (Hongrie). Mais l'on s'est mis d'accord que l'harmonie de la collectivité dépendait de l'adaptation de la vie commune de chacun des individus qui la composent, que les associatifs devraient être traités individuellement et acquérir le sens de leurs responsabilités vis-à-vis de la collectivité pour en devenir des rouages utiles.

Un autre point ressorti des discussions de la 4^e commission est l'importance du milieu, de la famille, soit au point de vue de la prévention des manifestations antisociales, soit à celui de la réadaptation de l'individu associatif (enfant ou adulte), qu'il soit laissé dans sa famille pendant la période de traitement ou interné pour un certain temps. Une charmante jeune Polonoise prit avec verve la défense de certains associatifs qui, dit-elle, ne sont pas des sociétés destructives mais qui, mécontents de la société telle qu'ils la trouvent, ne peuvent et ne veulent pas s'y adapter et deviennent ainsi les agents de réformes sociales, morales ou politiques qui ne se seraient pas produites sans eux.

N'ayant assisté aux débats que d'une seule Commission, nous ne pouvons malheureusement parler des autres que par ouï-dire ! A la 2^e Commission qui s'occupait des relations du service social et de l'éducation, on a insisté sur l'importance de l'éducation ménagère. La Commission des loisirs a protesté contre le manque de loisirs de la mère de famille et relevé la possibilité de lui en créer en rationalisant son travail et en lui donnant une éducation appropriée.

« Bénédiction » (Suite et fin)

Passons maintenant à la mince intrigue, floue et mystérieuse, qui nous, comme un ruban trop lâche, le bouquet des souvenirs de Claude Silve. Dans ce décor de Dampard qui n'est ni d'un drame, ni d'une idylle, un pauvre amour, sans beaucoup de phrases, est saccagé en huit jours sans beaucoup de fracas. Le comte Horace, le petits-fils de la vieille marquise et l'ancien élève de Mme Anaïs, être bizarre et captivant, tantôt de feu et tantôt de glace, revient d'Indochine où l'avait entraîné son humeur vagabonde. Il est accompagné d'une jeune veuve, toute pareille à une héroïne de Shakespeare, une Italienne exquise et frêle, semblable avec sa peau ambree à un bibelot d'ivoire. Elle arrive à Dampard l'air apeuré, « comme une biche qui se trompe de forêt » et la vieille marquise lui tend la main « qui sait si bien vous éloigner en vous attirant ».

Maria Mancilia, explique le comte Horace, est arrivée pour passer une semaine au château ; c'est, en somme, une sorte de présentation de la fiancée qu'il a choisie et qu'il tente de faire accepter... Le contact ne s'estabilis pas... L'exquise étrangère est pauvre, de famille obscure, elle a une tante bien connue par ses immenses richesses acquises d'inquiétante façon... Elle a été mal mariée ; nous ne sommes pas très sûres qu'elle soit veuve. La vieille marquise estime de son devoir de défendre sa famille et son petit-fils contre l'influence étrangère et la race trop neuve,

Rassemblement Universel pour la paix

Déclaration adoptée par le Congrès (Bruxelles, 3-6 septembre 1936)

Plus de 4000 délégués, venus de trente-cinq pays et représentant 750 organisations nationales et 40 organisations internationales, ont apporté au Premier Congrès du Rassemblement Universel pour la Paix l'appui chaleureux de toutes les forces de Paix : Églises, Anciens Combattants, Syndicats, Coopératives, Associations intellectuelles, féminines, paysannes, de jeunesse, partis politiques, conservateurs, libéraux, démocrates, socialistes, communistes.

Notre cri de ralliement a été et demeure : « La Paix est en danger, il faut la sauver ! » Quatre principes généraux ont été et restent à la base du Rassemblement Universel pour la Paix :

1. Reconnaissance de l'inviolabilité des obligations résultant des traités.
2. Réduction et limitation des armements par accord international et suppression des profits résultant de la production et du commerce des armes.
3. Renforcement de la Société des Nations pour prévenir et arrêter les guerres par l'organisation de la sécurité collective et de l'assistance mutuelle.
4. Établissement dans le cadre de la Société des Nations d'un mécanisme efficace pour remédier aux situations internationales susceptibles de provoquer une guerre.

Ces trois journées de travail en commun n'ont pu que nous confirmer dans notre conviction que l'humanité, dans son immense majorité, repousse avec horreur l'idée de la guerre fatale.

Dans plusieurs Commissions, il semble que l'on ait aussi discuté du rôle respectif de l'initiative privée et des autorités. Partout on arriva à la conclusion qu'il ne s'agissait pas de les opposer, mais de les faire collaborer. Un autre principe unanimement reconnu fut la nécessité pour les dirigeants de services sociaux de ne pas prendre une attitude protectrice et des airs de supériorité, mais de requérir la coopération des bénéficiaires eux-mêmes et de leur laisser — surtout en matière d'organisation des loisirs — une large autonomie.

Une innovation très appréciée et importante d'Amérique, fut le *Platform symposium*, c'est-à-dire une conversation sur l'estrade entre une dizaine de personnes qu'écouterait avec attention les participants de la Conférence. D'apparence spontanée, cette conversation suivait en réalité un plan soigneusement préparé ; elle rouvrait sur les changements récents dans la vie de la collectivité locale, c'est-à-dire, suivant le cas, le village, le quartier, la cité-jardin, un groupe d'habitants bon marché. Les orateurs représentaient des points de vue très opposés. L'un des plus applaudis fut Miss Letitia Fairfield, médiatrice du comté de Londres.

Pour pouvoir travailler d'une façon efficace, le travailleur social doit être animé d'un idéal

contre la femme qui n'est pas du même monde. Le comte Horace sera-t-il de taille à tenir tête à la redoutable marquise ?

Hélas ! note Mme Anaïs, il possède la force qui franchit les obstacles, mais il ne croit pas à ces obstacles ; il les prend pour de la neige qui va fondre. Et quand il s'aperçoit de leur densité, il est trop tard pour l'élan.

Des scènes terribles éclatent entre la grand-mère et le petit-fils, dont on ne sait que quelques mots violents perçant les murs. Ni la marquise ni Horace ne parlent. Personne n'écoute aux portes ; cependant la bonne Anaïs devine ce qui se passe et se demande comment venir en aide à son ancien élève. Son manque de confiance envers elle la pousse.

Malgré son affection pour moi, écrit-elle mélangoliquement, il lui était impossible de se révéler. Je les avais connus tous ainsi, dans ces murs. Ils vous versaient leur cœur, on approchait les yeux et les mains, et puis, tout à coup, on n'avait plus devant soi qu'une serrure sans clef. Leurs obstacles, leurs secrets, leur dispute finale ont été pour moi une rumeur dans le château, un vent sans paroles. La confiance de ces humains en moi était pareille à la confiance dans l'air qu'on respire ; on ne donne pas ses raisons à l'air, on a besoin de l'air sans l'aimer... Il faut avoir vécu dans ces familles à la fois dures et tendres, bavardes et mystérieuses, pour comprendre ce que s'affirme. Il faut y avoir vécu en étrangère qu'on aime, qui ne gêne personne, et à laquelle pourtant tout a pu décliner. Étrange de confiance.

Le comte Horace, le petits-fils de la vieille marquise et l'ancien élève de Mme Anaïs, être bizarre et captivant, tantôt de feu et tantôt de glace, revient d'Indochine où l'avait entraîné son humeur vagabonde. Il est accompagné d'une jeune veuve, toute pareille à une héroïne de Shakespeare, une Italienne exquise et frêle, semblable avec sa peau ambree à un bibelot d'ivoire. Elle arrive à Dampard l'air apeuré, « comme une biche qui se trompe de forêt » et la vieille marquise lui tend la main « qui sait si bien vous éloigner en vous attirant ».

Maria Mancilia, explique le comte Horace, est arrivée pour passer une semaine au château ; c'est, en somme, une sorte de présentation de la fiancée qu'il a choisie et qu'il tente de faire accepter... Le contact ne s'estabilis pas... L'exquise étrangère est pauvre, de famille obscure, elle a une tante bien connue par ses immenses richesses acquises d'inquiétante façon... Elle a été mal mariée ; nous ne sommes pas très sûres qu'elle soit veuve. La vieille marquise estime de son devoir de défendre sa famille et son petit-fils contre l'influence étrangère et la race trop neuve,

En cette heure critique, notre Rassemblement Universel invite tous les peuples à prendre la défense militante de la Paix.

A ceux qui ne nous ont pas encore rejoints, nous adressons l'appel le plus fervent pour qu'ils participent à la grande campagne que nous entreprenons et qui, s'interdisant toute immixtion dans les questions de politique intérieure, n'a qu'un seul but : assurer pour tous les peuples, grands ou petits, sans aucune distinction et dans une complète égalité, la Paix.

Notre seul ennemi serait l'agresseur qui, violant la loi internationale, détruirait la paix du monde.

Notre premier grand effort universel pour la cohésion des forces pacifiques éparses à travers les pays, doit être un point de départ.

Désormais, dans chaque pays, il existera un centre de coordination des forces de Paix. Encouragés par le succès de notre première tentative, désireux de poursuivre sans défaillance l'œuvre que nous avons entreprise, nous demandons à chacun de ceux qui ont conscience de la gravité de l'heure, de travailler dans son pays, dans son organisation, dans son milieu, pour faire triompher le grand principe du Rassemblement Universel et pour créer ce puissant mouvement des peuples qui empêchera la force de guerre de conduire, au moyen des armes que leur fournit la science moderne, l'humanité à sa destruction.

N. D. L. R. — Le surcroit de travail causé par les nombreuses réunions internationales de cette dernière semaine, et notamment par le transfert imprévu à Bruxelles de la session d'automne du Comité de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, nous empêche de publier dans ce présent numéro du *Mouvement* un compte-rendu du Congrès du R. U. P. Force nous est donc de remettre à notre prochain numéro ce compte-rendu qu'a bien voulu accepter de faire pour notre journal Miss Dingman, présidente du Comité pour la paix et le désarmement des organisations féminines internationales, qui a été rapporté à la Commission féminine de ce Congrès.

spirituel et pouvoir puiser dans les convictions les forces nécessaires à une tâche qui, sans cela, serait souvent bien décourageante. Les relations entre le service social et la sociologie doivent être développées ; le premier ayant besoin d'une base scientifique et pouvant, d'autre part, apporter à la seconde l'observation quotidienne de la vie.

Le service social est né de la compassion des privilégiés envers ceux qui l'étaient moins ; il est heureusement inspiré en partie aujourd'hui par le sentiment de la responsabilité sociale et c'est dans ce sens qu'il doit se développer toujours plus si l'on veut prévenir les maux sociaux et ne pas se borner à en atténuer les effets.

J.-M. DE MORSIER.

Un hommage à Rosa Manus

Nos lecteurs se joindront à nous pour adresser leurs plus chaleureuses félicitations à Rosa Manus, la première vice-présidente de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, et l'incomparable organisatrice de tant de Congrès, pour la haute distinction dont elle vient d'être l'objet : à l'occasion de son anniversaire, le 31 août dernier, la

reine de Hollande lui a fait remettre la décoration, rarement accordée aux femmes, d'officier de l'ordre d'Orange-Nassau, et ceci pour servir de rendus à la cause de la paix et à celle des femmes.

Heureux pays que la Hollande, — non point parce que l'on y remet des décorations ! mais bien parce qu'elles y sont motivées de cette façon ! Si elles existaient dans notre « démocratique » Suisse, ne serait-ce point plutôt pour motifs d'opposition à notre cause que certaines de nos autorités les décerneraient ?...



DE-CI, DE-LA

Institut Jaques-Dalcroze.

L'Institut de Rythmique qui a repris ses cours lundi 14 septembre annonce des leçons destinées aux adultes (professionnels et amateurs), aux adolescents et aux enfants. Pour ces derniers il y aura deux catégories de cours. Dans le « Jardin d'enfants » (4 à 7 ans) se fera l'éducation générale des tout petits en même temps que la préparation à la musique. Les enfants de 7 à 14 ans recevront des leçons dans lesquelles sont combinés des exercices de rythmique et de mètre et des exercices de solfège.

Les cours pour adultes poursuivent le but de développer la sensibilité artistique, tout en éduquant et harmonisant les centres nerveux.

Dans les classes professionnelles sont enseignées en outre la pédagogie musicale, l'improvisation et la plastique animée. Tous les cours seront donnés ou inspectés régulièrement par M. Jaques-Dalcroze. Des cours populaires auront lieu le soir, à prix réduits. Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au Secrétariat de l'Institut.

Aviatrices.

La Turquie possède sa première aviatrice ; c'est la fille adoptive de Kemal Ataturk qui vient de rentrer en avion de Russie, où elle a pris son brevet de pilote.

Le prix du pain...

D'une enquête faite dans les sociétés coopératives de consommation de la Suisse romande, il ressort que 3 d'entre elles vendent le pain à 30 centimes le kg, 8 à 32 cts., 6 à 33 cts., 23 à 35 cts., et 4 à 37 cts. Le prix moyen ressort donc à 34 cts. Cette même enquête a montré que 6 sociétés paient sur le pain une ristourne de 5 %, 7 donnent du 6 %, 7 du 7 %, 13 du 8 %, 7 du 9 %, 6 du 10 %, 1 du 11 %, 1 du 13 % et 1 du 17 %.

... et des myrtilles.

En raison de la situation toujours difficile d'une partie de notre population montagnarde, l'Union suisse des coopératives de consommation a décidé d'entreprendre de nouveau, cette année, la fourniture des myrtilles, de façon à contribuer dans une mesure évidemment modeste, à procurer de l'occupation et un gagne-pain aux habitants



Publications reçues

HILDUR DIXELIUS : *Simples histoires du Nord*. Trad. du suédois par M. Metzger. Editions « Je sers », Paris, et « Labor », Genève.

Ce n'est pas la première fois que le *Mouvement* a l'occasion de signaler ce beau talent. L'auteur de *Sara Aletia* connaît, avec combien de raison ! le grand succès.

Et voici un recueil de huit courtes nouvelles... simples, oui, en ce qu'elles narrent un épisode mais dans cet épisode, en une synthèse impressionnante, se ramasse toute une vie, se dessinent de l'art net les caractères, et, du premier coup, on est transporté dans le milieu où ils évoluent. Tragiques, *La Veuve, Un rêve*, émouvante dans

¹ Voir le précédent numéro du *Mouvement*.

JEANNE VUILLIOMENET.

de nos hautes vallées. Le ramassage des myrtilles était autrefois réservé principalement aux femmes et aux enfants. Aujourd'hui, le chômage oblige même les hommes à s'occuper de la cueillette de ces fruits, d'autant plus, d'ailleurs, que le prix relativement élevé (75 cts par kg pour de la belle marchandise) qui garantit l'Union aux récolteurs assure à ceux-ci une recette journalière qui n'est pas à dédaigner.

Dans les cantons du Valais, d'Urie, des Grisons et du Tessin, les centrales de ramassage sont exclusivement des coopératives.

Cop.

La délinquance juvénile à Londres.

Un récent rapport du Directeur de la Police métropolitaine indique que le 26,7 % des personnes arrêtées pour divers délits en 1935 sont âgées de moins de 17 ans. Celles de 12 à 15 ans étaient plus nombreuses que celles de 15 à 17 ans.

Quelle est la cause de cette mauvaise conduite des écoliers? se demande un correspondant du *Times*. Il la voit dans la diminution de la vie de famille et aussi dans la manière — trop peu sévère — dont sont traités les enfants et adolescents arrêtés pour la première fois.

(*Bulletin de presse de l'U.I.S.E.*)

Femmes médecins

En Autriche, l'Association des caisses-maladie, de création récente, avait trois postes de médecins spécialistes à pourvoir. Pour l'un de ces trois postes, une femme médecin a été choisie pour la première fois, à l'institut de dermatologie: Mme le Dr. Hedwig Fischer-Hofmann.

Les trois premières femmes médecins d'Egypte viennent de passer leurs examens professionnels à l'Université du Caire.

Mme le Dr. Fanny Helpern, d'origine autrichienne, qui, depuis deux ans, est chef de la clinique de neurologie de l'Université de Shanghai a été nommée professeur titulaire de la chaire de neurologie.

Pour faire connaître Clémence Royer

Nos lectrices n'ont certainement pas oublié les articles qu'à deux reprises notre collaboratrice, Mme Marg. Évard, consacra à la géniale figure de Clémence Royer, déplorant l'ignorance dans laquelle reste encore le grand public à l'égard de cette femme, dont les dons extraordinaire comme philosophe, sociologue et savante sont une gloire pour le féminisme.

Or, voici que, heureusement, grâce à l'inlassable persévérance de M. A. Milice, le biographe fervent et convaincu de Clémence Royer, un Comité, réuni sur l'initiative de quelques personnalités, dont Mme Maria Véroné, a pu constituer à Paris une Société Clémence Royer¹. Son but est notamment de classer et de recueillir les manuscrits de Clémence Royer dispersés au hasard des archives privées, de prendre copie de ceux qui sont déposés dans des sécrétariats d'Académies de province, de publier intégralement les œuvres innombrables encore inédites de la grande savante, de faire connaître par des cours et con-

¹ S'adresser pour tout renseignement à M. Alb. Milice, 12, rue de Clermont, Beauvais (Oise, France).

férences par la création d'une bibliothèque, sa pensée si épuisamment riche, de lancer l'idée de lui élever une statue, ou tout au moins une stèle funéraire sur sa tombe, et de demander aux municipalités des villes où elle habita de donner son nom à une rue...

Ce dernier point nous touche tout spécialement, nous Suisses romands, puisque c'est à Lausanne que résida pendant bien des années Clémence Royer, accumulant à la bibliothèque de cette ville les lectures que seul un cerveau comme le sien pouvait assimiler, y commençant sa traduction française de *l'Origine des espèces* de Darwin, y donnant des cours et des conférences qui afflait l'élite philosophique et politique de l'époque, et enfin y rédigeant le mémoire sur la *Réforme de l'impôt*, mis au concours par le Conseil d'Etat du canton de Vaud (1860), et pour lequel, par une amusante ironie du sort, le prix fut partagé entre elle et le farouche antiféministe Proudhon (celui qui ne voyait pour la femme pas d'autre tâche que d'être ménagère ou courtisane...) C'est par ce séjour et par cette activité à Lausanne que nous pouvons avec fierté revendiquer Clémence Royer comme étant un peu notre, et c'est pour cette raison aussi, nous l'espérons, que la Société nouvellement formée trouvera chez nous des membres et un appui.

J. GUEYBAUD.

Deux requêtes féminines au Conseil Fédéral

I. Le contrôle des prix et les femmes

Herisau et Lausanne, le 15 août 1936.

Monsieur le Conseiller fédéral Obrecht, Chef du Département de l'Economie publique, Berne.

Monseigneur le Conseiller fédéral,

Vous ne seriez pas étonné que nos Associations féminines s'adressent à vous une fois encore, avec la demande pressante de bien vouloir considérer la représentation des femmes dans la Commission de contrôle des prix, qui selon l'arrêté fédéral du 26 juillet 1936, le Département de l'Economie publique a été chargé d'instituer.

Nous savons également très bien que cette Commission est déjà constituée; mais nous sommes persuadées qu'il y aurait possibilité d'y créer encore une place pour une représentation féminine correspondant aux circonstances économiques. En effet, plus les femmes sont obligées de participer à la lutte pour la vie, plus pèse sur les ménagères, à côté de leurs soucis directs pour l'entretien de leur famille, une lourde responsabilité économique. Il ne serait par conséquent qu'équitable que des femmes puissent collaborer aux travaux de la Commission nouvellement créée en tant que représentantes de toutes ces consommatrices suisses, ménagères et chefs d'innombrables groupements économiques, pour lesquelles une juste adaptation du prix des denrées premières est une question d'existence journalière. Nous pensons que les productrices aussi devraient être représentées dans cette Commission, car l'expérience a prouvé qu'une grande partie de la production des denrées de première nécessité, comme une partie importante de la répartition de ces denrées, est entre les mains des femmes.

Nous sommes prêtes à vous proposer des noms de femmes compétentes, si vous voulez bien entrer dans nos vues et nous faire savoir de combien de membres féminins la nomination dans la Commission pourrait être envisagée, et sur

Questions d'éducation

(Suite de la 1^{re} page.)

L'Ecole du Haut enseignement ménager reprend ses cours en automne à Paris. Le programme comprend l'organisation des travaux ménagers, la psychologie familiale, l'économie domestique, la médecine et le droit appliqués à la famille, la comptabilité ménagère, l'urbanisme et l'art décoratif appliqués à la vie du foyer, la science de l'hygiène alimentaire, le textile, le vêtement, la coupe, la mode, etc. L'école s'attache à former aux sciences domestiques une élite de femmes. Il est intéressant de voir quelle importance on donne aujourd'hui, de tous côtés, à l'enseignement ménager, et combien l'on se rend compte enfin de sa valeur, de sa nécessité pour toute femme, quelle que soit sa profession, quelle que soit sa situation sociale.

La Grande-Bretagne compte actuellement 62 *Nursery Schools*, ou écoles pour petits enfants de 2 à 5 ans, et l'Ecosse 20.

La Grèce vient de créer un *Bureau du Cinéma éducatif*, qui dépend du Département de l'Instruction publique, et c'est Mme Ritsa Coromila, membre du Comité directeur du Comité national des femmes hellènes, ainsi que du Comité permanent du cinématographe et de la radiophonie au Con-

quelques bases ces propositions pourraient être faites.

Veuillez agréer, etc.

Pour l'Alliance nationale de Sociétés féministes suisses:

La Présidente: C. NEF.

Pour l'Association suisse pour le Suffrage féminin:

La Présidente: A. LEUCH.

A cette demande si naturelle, M. le Conseiller fédéral Obrecht n'a répondu que de façon négative, prétextant que la Commission, pour faire de son travail, ne devait pas compter plus de 11 membres, dont 3 représentant le Département d'Economie publique et un Président neutre. Les 7 autres mandats étaient répartis entre des représentants des consommateurs (et la lettre des Sociétés féminines n'indiquait-elle pas justement que les femmes sont les consommatrices par excellence?...), il ne saurait être question d'augmenter le nombre des membres de la Commission; ce ne pourrait être qu'en cas de vacances, etc., etc...

Nos lectrices sont-elles surprises de ce refus?

II. Les femmes et la Radio

Hérisau et Lausanne, le 15 août 1936.

Monsieur le Conseiller fédéral Pilet-Golaz Berne.

Monseigneur le Conseiller fédéral,

Les journaux nous apprennent que vous vous occupez de la réorganisation de la radiophonie, et notamment de la composition des Commissions centrales et régionales chargées de l'établissement des programmes. C'est pourquoi nous prenons la respectueuse liberté d'attirer votre attention sur la possibilité d'une collaboration féminine au travail de ces Commissions.

Sans chercher à établir une impossible statistique, on peut affirmer que les écoutantes sont beaucoup plus nombreuses que les écouteurs. Le radio tient fidèle compagnie aux femmes occupées aux monotones travaux ménagers,

quelques pages également, elle donne un aperçu de la puissance paternelle, de la déchéance et du désaisissement de la puissance paternelle. On pourrait en somme intituler ce livre: *Ce que toute femme devrait savoir en matière de droit.*

A. Q.

MARIE-LOUISE REYMOND: *Le Miracle*. Préface de Marya Kasterska. Editions Victor Attinger, Neuchâtel.

Pour romanesque, on peut dire que cette histoire extraordinaire l'est à fond. L'auteur, partant d'un fait-divers et d'inoubliables souvenirs d'un voyage à Chypre, brode sur ce thème un roman plein de péripéties, qui saute d'Ouchy à Milan, puis au Touquet, et ensuite au Danemark. C'est là, dans un cadre et une famille danois, peints d'une façon vivante et pittoresque, que se dénoue heureusement une situation qui fut dramatique et semblait désespérée. M.-L. P.

PIERRE DE MESTRAL, licencié en droit: *La sauvegarde de la jeunesse*. Georg et Cie, Genève, 1936; 92 p.

M. Pierre de Mestral est un ami convaincu des jeunes. Il l'a prouvé par de nombreux stages dans des établissements de rééducation où il a été mêlé à eux, ce qui lui a permis d'étudier les divers systèmes qui tendent d'une part à l'amélioration des méthodes éducatives, et de l'autre à celle de la jurisprudence en matière de délinquance juvénile.

C'est donc le produit de ses investigations, de ses réflexions, qu'il nous livre en ce petit ouvrage que tous ceux qui se préoccupent de l'enfance en danger moral liront avec profit. Si le projet d'un « Conseil de jeunesse », lant la juri-

seil international des femmes, qui vient d'être nommée chef de ce bureau. Voilà une intelligente nomination qui fait honneur au flair des autorités grecques!... Quand en aurons-nous autant?

L'U.R.S.S. signale que la Russie Blanche comptait le 70 % d'illettrés; à l'heure actuelle, et depuis l'institution de l'instruction obligatoire, on est parvenu à ramener ce chiffre à 3 % environ. Alors qu'on dépensait autrefois 48 kopecks par tête d'habitant pour l'instruction, on dépense aujourd'hui 11 roubles.

On vient d'inaugurer à Vinnitsa, en Ukraine, le Palais des enfants. On y a aménagé des ateliers, des laboratoires, des cercles d'éducation artistique, un théâtre, des terrains de sport. Un établissement analogue s'ouvrira prochainement à Tcherigow, en Ukraine également.

Le record de construction rapide vient d'être battu à Moscou où, en 105 jours, on a édifié 72 bâtiments scolaires pouvant recevoir 127.000 élèves. A Leningrad, 35 écoles ont été construites pendant l'été 1935, et 100 sont en cours de construction actuellement. Six avions sont affectés à la distribution rapide des fournitures scolaires dans le pays entier.

En Danemark nous voyons le Conseil des femmes danoises demander la nomination de médecins et d'infirmières scolaires dans toute l'éducation du pays, afin de rendre possible l'examen

aux longs travaux de couture. Circulez dans la campagne, vers le soir: de toutes les fermes s'échappe la voix ou la musique de la radio, tandis que les paysannes préparent le repas pour les hommes qui vont rentrer et voient « leur toit qui fume dans la brume ».

La radio connaît déjà la collaboration féminine puisqu'elle possède d'excellentes speakers femmes, puisque des femmes, musiciennes, conférencières, enrichissent les programmes. Il nous semble que l'on pourrait élargir cette collaboration à l'établissement des programmes. Il serait, croyons-nous, dans l'intérêt bien compris de la radiophonie suisse, dans l'intérêt direct des écoutantes qui paient leur concession, que des femmes soient appelées à siéger dans ces commissions, afin que les goûts féminins, la mentalité féminine puissent s'exprimer et être satisfaits. Il serait équitable et légitime que des femmes puissent être appelées à collaborer avec ceux qui établissent les programmes régionaux, une tâche dont nous comprenons d'ailleurs les difficultés. C'est pourquoi nous nous permettons d'attirer votre attention sur notre requête en vous priant de vouloir bien l'examiner avec bienveillance. Veuillez, etc.

Association suisse pour le Suffrage féminin.

La Présidente: A. LEUCH.

Alliance nationale de Sociétés fém. suisses.

La Présidente: C. NEF.

Cette fois alors, et par miracle, la réponse de M. Pilet-Golaz nous a été plus favorable que celle de son collègue de l'Economie publique, et le grand-maître de la T.S.F. en Suisse s'est déclaré désireux d'associer les femmes à l'administration de la radiodiffusion et au service des programmes, en leur faisant place, soit dans le Comité central, soit dans les Commissions de programmes, ceci en tenant compte cependant de « certaines situations acquises » (?). « Je vous, ajoute M. Pilet-Golaz, que mes délégués jouissent d'une indépendance absolue, et ne se préoccupent que de l'intérêt de la radiodiffusion en Suisse. » Espérons...

puis volontairement à obtenir un résultat intéressant au moyen de ses procédés habituels; c'est un début d'objectivation; c'est alors que l'univers commence à se détacher du moi. Enfin, on peut parler d'intelligence proprement dite, lorsque le bébé sait arriver à ses fins par des procédés qu'il imagine.

Ainsi, l'intelligence naît d'un échange de rapports entre l'individu et les choses, mais ses éléments sont contenus en germe dans le capital héréditaire de l'enfant.

COMITÉ DES ASSOCIATIONS S'INTÉRESSANT AU SERVICE DOMESTIQUE: *L'apprentissage ménager*. (Vente au Secrétariat, 6, rue Bernard-Dessaud, Genève.)

Cette brochure illustrée intéressera autant les parents désireux de trouver une profession lucrative pour leurs filles, que les maîtresses de maison aspirant à une aide efficace et peu onéreuse. Elle précise les conditions et le but de cet apprentissage; celui-ci est fixé par un contrat, reproduit intégralement, et fixant les obligations et les droits respectifs de la patronne et de l'apprentie. Les professions auxquelles conduit le certificat obtenu après un examen complémentaire sont indiquées.

L. Pe.

SECRÉTARIAT DES SUISSES A L'ÉTRANGER. *Rapport de 1935* (Bundesgasse, 40, Berne).

Ce rapport insiste sur l'importance de cette œuvre dans les circonstances mondiales actuelles. En effet, par un service actif de conférences, de projection de films, par la création de bibliothèques et la diffusion de revues et de journaux nationaux, le Secrétariat permet aux Suisses expa-